

**La réforme territoriale – Fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes**  
**Les Conseils de développement se mobilisent**

Le Conseil de Développement de Grenoble Alpes Métropole a invité ses 63 homologues auvergnats et rhônalpins pour une première rencontre régionale à l'échelle de la future région Auvergne-Rhône Alpes. Celle-ci se tiendra jeudi 5 novembre 2015 à Grenoble, et réunira une centaine de participants.

**POURQUOI CHOISIR L'ECHELLE DE LA FUTURE REGION AUVERGNE RHONE-ALPES ?**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes sera effective. Dans la foulée des élections régionales des 6 et 13 décembre, ce rapprochement institutionnel s'accompagnera d'un renouvellement politique.

Les conseils de développement souhaitent dialoguer à cette nouvelle échelle, et accompagner les évolutions territoriales, tant dans le contenu que dans la mise en œuvre locale des politiques régionales.

**LES AMBITIONS DE LA JOURNEE DU 5 NOVEMBRE**

Plusieurs enjeux motivent l'organisation de cette rencontre inédite :

- \* L'objectif premier de cette journée sera de favoriser l'interconnaissance entre des instances de même nature, qui ont rarement l'occasion de se rassembler.
- \* L'échange d'expériences permettra d'appréhender la diversité des territoires et des modes d'organisation de la société civile et de débattre de l'opportunité d'une mise en réseau.
- \* Des ateliers permettront d'esquisser des thématiques de travail et d'éventuelles coopérations à venir pour concrétiser ...

**FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE LA SOCIETE CIVILE**

Dans un contexte électoral important, les conseils de développement des régions Auvergne et Rhône-Alpes se réunissent pour porter la voix de la société civile. Ensembles diversifiés, porteurs de débats et de propositions, les conseils de développement constituent un espace de dialogue et d'innovation territoriale.

Non décisionnaires, ces instances n'en sont pas moins précieuses de par leur rôle d'aide à la décision, d'alerte, ou de révélateur de signaux faibles au sein des territoires.

Dialoguer pour mieux se connaître, se mettre en réseau pour coopérer et se rendre plus visibles tant au niveau local que régional, tels seront les principaux enjeux de la rencontre du 5 novembre.

***Qu'est-ce qu'un Conseil de développement ?***

**Un conseil de développement est une assemblée consultative formée au sein des Métropoles, Agglomérations, Pays, Parcs Naturels Régionaux... pour être associée à l'élaboration du projet de territoire ou de la Charte de Pays, ainsi qu'à leur mise en œuvre et à leur évaluation. Composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs, il élabore avis et propositions pour alimenter la réflexion des élus communautaires, préalable à leurs décisions.**

**L'article 88 de la loi NOTRE\* rappelle leur rôle et élargit la possibilité de mise en place d'un conseil de développement à toutes les intercommunalités de 20 000 habitants et plus.**

**Contact :**

**Quentin Fournier et Nadia Wolff**

**Chargées de mission du Conseil de développement de Grenoble-Alpes Métropole**

**conseildedeveloppement@lametro.fr**

**04 76 59 57 62 et 04 76 59 57 35**

\* Troisième et dernier volet de la Réforme territoriale, la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRE) a été promulguée le 7 août 2015.